

Vevey, le 16 septembre 2026

Interpellation – Et à Vevey, quand pourra-t-on se baigner dans le lac en fauteuil ?

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Municipaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Ayant travaillé dans un institut pour personnes en situation d'handicap durant un certain nombre d'années, mes anciens collègues sont venus me trouver avec les résidents cet été. Avec les fortes chaleurs, ils avaient prévu de se baigner mais malheureusement, ils ont dû repartir sans pouvoir en profiter car aucun accès adéquat n'existe. Une question m'est venue, pourquoi une chose si banale pour nous, que de se baigner, devient-elle un problème pour une personne à mobilité réduite ? Ne pourrait-elle pas, elle aussi, simplement aller se baigner dans le Léman ? Cette question n'est pourtant pas nouvelle à Vevey.

En 2018 déjà, un postulat intitulé « Pour un lac sans discriminations ! » demandait à la Municipalité d'étudier la possibilité d'installer un système permettant aux personnes en situation de handicap d'accéder à la baignade dans le lac, en citant notamment le dispositif SEATRAC.

En 2021 encore, lors des discussions autour de la place du Marché, la question de l'accès au lac pour les personnes à mobilité réduite était évoquée au Conseil communal.

Entre-temps, Lausanne a installé un dispositif SEATRAC à Vidy et La Tour-de-Peilz travaille aujourd'hui à la mise en place d'un système similaire à la Maladaire.

Alors je souhaite simplement savoir :

1. Qu'est devenu le postulat « Pour un lac sans discriminations ! » déposé en 2018 ?
2. La Municipalité a-t-elle, à l'époque, étudié la possibilité d'installer un dispositif permettant aux personnes à mobilité réduite de se baigner dans le lac ? Si oui, quelles en ont été les conclusions ?
3. Depuis 2018, la Municipalité a-t-elle été contactée par une association ou un organisme travaillant sur l'accessibilité à la baignade, notamment dans le cadre du projet « Lac'cessible » de la JCI Riviera ?
4. Si oui, quelle réponse lui a été donnée ?
5. Si non, la Municipalité serait-elle prête à prendre contact avec les personnes et associations concernées afin de voir ce qui pourrait être fait à Vevey ?
6. Plus simplement : la Municipalité entend-elle enfin avancer sur cette question ?

Je ne demande pas aujourd'hui une grande étude ni un projet compliqué. Je demande simplement s'il est possible de porter une réelle réflexion sur ce sujet et de ne plus revenir sur ce problème qui a déjà été soulevé en 2018 mais que nous puissions dans un futur proche offrir l'accessibilité au lac à tous.

Karine Römer
Vevey Libre